

**Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Grandson le
11 mars 2021**

Présidence : Mme Laetitia Jaccard Gaspar

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité n° 638/20 relatif à la participation aux travaux d'adaptation du réseau d'eau potable suite au chantier de l'ECF la Brinaz, où le rapport de la commission, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

- Article premier : d'autoriser la Municipalité à participer aux frais complémentaires relatifs aux travaux d'adaptation du réseau d'eau potable suite au chantier de l'ECF La Brinaz
- Article deux : d'accorder à cet effet un crédit complémentaire de CHF 101'700.- ; le compte n° 9141.34 est déjà ouvert au bilan dans ce but
- Article trois : de financer ce montant par la trésorerie courante
- Article quatre : d'amortir cet investissement net, sous déduction de la subvention ECA, par le compte n° 810.331 sur une durée maximale de 20 ans, la première fois au budget 2022

Ainsi délibéré en séance du 11 mars 2021.

La Présidente :



Laetitia Jaccard Gaspar



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich